



Compte rendu de la séance du 13 avril 2015

Etaient présents : Marie-Odile BEURNÉ, Joëlle DIDELOT, Jean-Claude FAVET, Maria ERFTEMEIJER, Fabien RUTH, Damien THOUVENOT, Dominique MONNE, Jean-Marc BERNOT

Etaient représentés : Régis PRUNIER

Etaient absents : Bernard RUAUX, Marc PARMENTELOT

Secrétaire de la séance : Damien THOUVENOT

Ordre du jour:

- 1 - Vote des 3 taxes directes locales
- 2 - Fiscalisation de la participation au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours (SIIS)
- 3 - Participation aux différents syndicats
- 4 - Vote des budgets primitifs 2015
- 5 - Remboursement CIADE
- 6 - Questions diverses

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de reconduire les taux des taxes directes locales.

Pour rappel :

Taux de taxe d'habitation : 10.49 %

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 14.82 %

Taux de taxe foncière sur le foncier non bâti : 20.66 %

- DECIDE de fiscaliser la participation communale 2015 au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours de Bains les Bains qui s'élève à 1 864.80 €

- PREND ACTE des participations financières 2015 suivantes :

1. Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Bains les Bains (SIVOS) : 33 863.97 €

2. Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SMDANC) : 60.00 €

3. Syndicat pour l'Informatisation Communale (SMIC des Vosges) : 153.60 €

4. Syndicat Intercommunal AGEDI : 447.60 €

– ADOPTE le budget primitif 2015 commune avec 8 voix pour et 1 abstention comme suit :

Fonctionnement : 295 985.00 €

Investissement : 76 005.00 €

– ADOPTE le budget primitif 2015 forêt comme suit :

Fonctionnement : 103 272.00 €

Investissement : 10 000.00 €

– ADOPTE le budget primitif 2015 eau comme suit :

Fonctionnement : 61 286.00 €

Investissement : 34 851.00 €

– ACCEPTE le remboursement de la CIADE concernant le bris de glace de la porte de la salle des fêtes pour un montant de 229.20 €

Affiché à la porte de la mairie,
le 14 avril 2015

Le Maire,
Marie-Odile BEURNÉ

